



TO/À • EXTOTT / ADA
FROM/DE • RAYMOND GAUTHIER

REFERENCE • Votre télex ADA0062 du 04.03.91
RÉFÉRENCE

SUBJECT • Affectation de personnel homosexuel -
SUJET Guinée.

Security/Sécurité
PROTEGE
Accession/Référence
File/Dossier 3-1-15
SL
Date 16 juillet 91
Number/Numéro Conakry-

ENCLOSURES
ANNEXES

DISTRIBUTION

Dakar/
J.Bilodeau

Nous proposons une réponse aux questions dans reftel pour vous permettre de compléter votre inventaire.

A) Légalité: Il ne semble pas y avoir de loi rendant l'homosexualité illégale, par contre la loi religieuse musulmane est perçue ici comme étant très contraignante pour toute manifestation d'homosexualité.

B) Impact sur la capacité à accomplir ses tâches:
Les préjugés sont forts chez certains. Nous avons recueilli des avis de personnes très intransigeantes qui affirment qu'un homosexuel connu serait ostracisé socialement et ne saurait être efficace dans son travail. On fait état d'un coopérant qui avait pris ménage avec un Guinéen il y a peu d'années et qui avait été contraint à quitter. Par contre dans l'ensemble, on trouve le Guinéen assez respectueux des personnes et des options personnelles et qui affirment que l'homosexualité connue d'un diplomate ne serait pas un problème significatif si les comportements sont corrects.


Raymond Gauthier

RG/lr

RECEIVED - REÇU

JUL 31 1991
JUL

ADA